NUMERO 71 JUIN 2020

LE PETIT CANARD

A LA UNE ...

- Nouvelle équipe municipale
- Commémoration du 18 juin
- Neuflize face au Covid-19
- Fibre optique
- Jumelage
- Plan canicule
- Fête patronale
- Bruits et voisinage
- Centre de loisirs sans hébergement de l'été

Le mot du Maire

Le conseil enfin en place, mais face à la crise

Depuis fin Mai, une nouvelle équipe municipale est à la tête de votre commune, et ce, pour les six prochaines années.
Cette équipe composée de conseillers sortants et de nouveaux élus est animée par des principes simples : disponibilité, écoute, transparence et proximité.
La crise sanitaire que traverse notre pays est sans précédent. La protection de nos administrés étant notre priorité, le conseil municipal a décidé de vous doter d'un masque en complément de ceux acquis par le Pays Rethélois. Le respect des gestes barrières demeure essentiel. Plusieurs événements, cérémonies et manifestations ont malheureusement dû être annulés ou reportés. Nous vous tiendrons informés des reprogrammations éventuelles.
Je conclurai que malgré les contraintes financières de notre commune, de nombreux projets pilotés par les commissions municipales s'élaborent, sont en cours de travail, teintés d'espoir et d'enthousiasme, avec la volonté d'œuvrer pour Neuflize et ses habitants.

Romain Piatkowski

La nouvelle équipe municipale

Maire : Romain PIATKOWSKI

Jeunesse et Sports
Isabelle BINDER
Kamal BOUDRA
Georges CAMUS
Emmanuel COLAS

1er Adjoint : Bertrand ALBAUD

Espaces Publics (voirie - réseaux - espaces verts)

Environnement - Cadre de Vie
Patrick BEAUDOIN
Emmanuel COLAS
Elodie COURTOIS
Elisabeth DEPERTHES
Didier PONSIN

2ème Adjoint : Patrick GAMBIER

Finances
Patrick BEAUDOIN
Georges CAMUS
Didier PONSIN
Perrine PRESSE

Communication
Isabelle BINDER
Kamal BOUDRA
Audrey LETISSIER
Perrine PRESSE

Jumelage
Isabelle BINDER
Kamal BOUDRA
Audrey LETISSIER

3ème Adjoint : Jean BIENIARA

Fêtes et Cérémonies - Vie Associative - Action Sociale
Bertrand ALBAUD
Kamal BOUDRA
Elisabeth DEPERTHES
Pierre DEREIMS

Bâtiments - Urbanisme
Patrick BEAUDOIN
Elodie COURTOIS
Pierre DEREIMS
Didier PONSIN

Surveillance des salles municipales
Pierre DEREIMS

La commémoration du 18 juin

La commémoration de l'appel du 18 Juin 1940 a eu lieu dans un contexte particulier en raison de la crise sanitaire.
Dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation, le Maire, Romain PIATKOWSKI, a célébré l'appel du Général de Gaulle en petit comité.

Un hommage a également été rendu à Mr Pierre COLLOT, ancien conseiller municipal et adjoint décédé début Juin.

Ces différentes commémorations doivent nous inviter à puiser dans notre passé pour mieux appréhender le futur. A l'avenir, les enfants seront conviés à participer activement à ces différentes cérémonies afin que le devoir de mémoire se perpétue.

... Dans le respect des gestes barrières, le devoir de mémoire se perpétue ...

Neuflize face à la Covid-19

L'Atelier "Agathe Vous Gâte" en place à Tagnon a été choisi afin d'assurer une dotation supplémentaire de masques en tissu à l'ensemble des habitants du Pays Rethelois.
La commune de NEUFLIZE, dans le contexte actuel, a pris la décision de s'impliquer pleinement dans le combat contre ce virus pour la protection de tous et a fait le choix de participer pour l'acquisition de ces masques (un par résident de votre foyer) à hauteur de 1€/habitant.

Continuons de nous protéger, prenez soin de vous et de vos proches.

.... Ne pas relâcher la vigilance face au coronavirus; Neuflize s'implique avec Vous et pour Vous ...

La Fibre arrive

Vous l'avez forcément remarqué, les travaux pour l'installation de la fibre optique ont repris. Le déploiement va s'accélérer dans les semaines à venir et la partie génie civil devrait être terminée en fin d'été.
Cette nouvelle prend bien sûr une dimension toute particulière suite au contexte sanitaire et au confinement qui l'a accompagné.
Les raccordements dans nos domiciles se feront en fonction de votre opérateur.
Losange, la société missionnée par la région Grand-Est, va prochainement organiser une réunion d'information.

... le génie civil devrait être terminé cet été ...

La dissimulation de l'ensemble des réseaux aériens n'étant pas possible financièrement, de nouveau poteaux en bois seront installés dans les rues ne disposant pas de fourreaux de télécommunication souterrain. La commune s'est rapprochée de Losange afin de réduire leur nombre dans les rues de notre village.

Pierre COLLOT

Pierre COLLOT nous a quittés le 15 juin 2020 à l'âge de 89 ans.
Il était un admirateur du général De Gaulle, fidèle aux convictions du gaullisme, il ne s'en est jamais démarqué.
Élu en 1977 au conseil municipal de Neuflize, il siège à la commission municipale des Travaux - Voirie et Bâtiments dont il est vice-président ainsi qu'à celle des Fêtes - Loisirs - Sports et Club des Jeunes.
Lors de l'élection de 1983, il devient Adjoint au maire, responsable de la Commission Municipale des Finances, de celle des Bâtiments communaux - Eglise - Cimetière et Monuments et aussi de celle des Personnes Agées.
Il siège également à la Commission Municipale de la Réhabilitation des Cités.
Il est désigné délégué titulaire auprès du SIVOM du Canton de Juniville.
En 1989, Monsieur COLLOT retrouve la Commission Municipale des Finances et celle des Bâtiments. Il siège également à celle des Impôts, à celle des Fêtes - Loisirs - Activités Culturelles et à celle de I'Accueil-Réception.
Il conserve son siège de délégué titulaire au SIVOM et il est désigné délégué titulaire au Syndicat d'Electrification de Juniville-Machault.
Au renouvellement de 1995, il conserve la Commission municipale des Bâtiments.
Il continue à siéger à la commission des Impôts et à celle de l'Accueil - Réception.
Il entre à la nouvelle Commission municipale d'Aménagement rural- Projets et reste délégué titulaire au SIVOM et au Syndicat d'Electrification.
Apprécié pour sa franchise et ses conseils, il fut un adjoint respecté et écouté.
Il participa très régulièrement aux manifestations républicaines et ce n'est vraiment que très affaibli qu'il n'y assista plus.
Il fut aussi l'éditorialiste du journal de Neuflize « Le Petit Canard ›› où il ne manquait pas de nous présenter ses réflexions sur notre monde, qu'il accompagnait parfois de poèmes.
Nous garderons le souvenir d'un homme droit et juste mais aussi de son sourire malicieux.

Patrick BONNARD

Jumelage
NEIBSHEIM NEUFLIZE

Le 29 février 2020 , une délégation française a été chaleureusement accueillie à NEIBSHEIM afin d'évoquer les prochaines rencontres entre nos deux communes.
Ce fut l'occasion pour Jean-Claude FEGE de faire ses adieux en tant que maire de NEUFLIZE à nos amis allemands, avec des remerciements emprunts d'émotion pour Rolf WITTMANN, ancien maire et avec lequel les échanges ont toujours été très enrichissants, et pour Michael KOCH, actuel maire qui a déjà repris le flambeau.

La ville de NEIBSHEIM devait organiser son 1250ème anniversaire du 30 mai au 1er juin 2020 et souhaitait partager ces moments avec ses villes jumelées, NADWAR (Hongrie) et NEUFLIZE.
Malheureusement en raison des contraintes sanitaires dues à la COVID-19, toutes ces réjouissances ont été annulées.

En septembre aura lieu le 49ème anniversaire entre nos deux villages, la date prévue étant le week-end du 11 au 13 septembre 2020. Nous devrions accueillir nos amis Allemands, cependant nous avons repoussé notre décision de maintenir ou non cette rencontre et son « format » au mois de juillet car la situation n'est pas encore suffisamment sûre à l'heure actuelle…

Quant au 50ème anniversaire de notre jumelage, il aura lieu à NEIBSHEIM en septembre 2021.

Jean-Claude FEGE (ancien maire de Neuflize) et Michael KOCH (actuel "maire" de Neibsheim).

Daisy Food Truck

A partir du 30 Juin 2020, le camion à pizzas viendra dans notre commune les mardis des semaines impaires. Pensez à commander vos pizzas au 06 04 03 39 25. La carte est disponible sur la page Facebook « Chez Daisy Food Truck »

… désormais à votre service les mardis des semaines impaires …

Avis PLAN CANICULE 2020

Le plan canicule est activé chaque année et couvre la période du **1er juin au 15 septembre**.
Ce plan définit des niveaux d'alerte des épisodes de chaleur et les actions qui y sont associées, afin d'en prévenir et limiter les effets sanitaires.
Ce plan s'adresse plus particulièrement aux personnes les plus vulnérables, âgées de plus de 68 ans ou atteintes d'un handicap et qui vivent à domicile. Il prévoit la mise en place d'un registre dans chaque commune, sur lequel ces personnes peuvent s'inscrire sur la base du volontariat.
En cas de déclenchement du plan d'alerte canicule par le Préfet, la Mairie contactera quotidiennement les personnes inscrites sur ce registre pour s'assurer de leur état de santé.

Si vous éprouvez le besoin d'être contacté, vous voudrez bien transmettre en mairie votre identité, vos numéros de téléphone fixe et portable, coordonnées du service intervenant à domicile, de votre médecin traitant, de la personne à prévenir en cas d'urgence.

... En cas de déclenchement du plan d'alerte canicule par le Préfet, la Mairie contactera quotidiennement les personnes inscrites ...

Fête patronale

L'épidémie de covid-19 a bien entendu bouleversé l'organisation des fêtes patronales dans notre pays, mais avec le déconfinement, la tenue de ces fêtes est de nouveau possible, sous réserve de certaines précautions.

C'est dans ce contexte que le conseil municipal a décidé, en concertation avec la sous-préfecture de Rethel, de maintenir la fête patronale les 27-28-29 Juin 2020 afin de permettre aux forains de retrouver une activité commerciale et aux Neuflizois de se divertir.

Cette année sera bien particulière car le contexte sanitaire ne permettra pas de proposer des animations en complément des manèges et différents stands.

L'accès aux manèges devra se faire dans le strict respect du protocole sanitaire Covid19 spécifique aux fêtes foraines.

... le contexte sanitaire ne permettra pas de proposer des animations en complément des manèges et stands forains ...

Bruits et voisinage

Quand parle-t-on de bruits de voisinage ?

Il s'agit des bruits issus de votre environnement proche. Pour mieux les définir, ils ont été divisés en deux catégories :
Les bruits de comportement : la musique trop forte, le bricolage, l'électroménager, les bruits mécaniques : scooters, motos avec pots défectueux. Ils peuvent également provenir des animaux domestiques, aboiements répétés par exemple.
Les bruits d'activité : ils concernent les travaux de chantier, l'entretien des espaces verts, ...

... les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant un appareil à moteur sont autorisés uniquement aux horaires suivants :
> les jours ouvrables :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
> Les samedis :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
> Les dimanches et jours fériés :
de 10h00 à 12h00

Don du sang
le 15 juillet de 16h à 20h
à la salle Emile Lescieux de Neuflize

Arrêté préfectoral n°108 / 2009 portant réglementation des bruits de voisinage

PROPRIÉTÉS PRIVÉES.

Article 12 — Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Article 10 — Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent. À cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants: Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Accueil de loisirs

L'association Familles Rurales du Châtelet-Sur-Retourne vient s'installer, au mois de juillet 2020, dans les locaux du pôle scolaire de Neuflize afin d'offrir aux enfants un été riche d'activités.

Une nouvelle équipe d'animateurs, dynamiques et motivés, va donc pouvoir accueillir les enfants dans les conditions optimales de sécurité et leur proposer différentes animations sur quatre semaines. La crise sanitaire ne permettant pas de réaliser de sortie ni de camp, la vie du centre aéré sera rythmée par la venue de différents intervenants dans le but de partager leurs arts et leurs savoir-faire.

Accueil pour les 3 à 12 ans du 6 au 31 juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Garderie possible à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30
Restauration sur place possible

Inscription auprès d'Anne-Sophie Legoff au 06 95 71 54 79

Programme Juillet 2020 :

Semaine 1 : Les arts en pagaille
Semaine 2 : Olympiades sportives
Semaine 3 : Les personnages de BD et de Marvel
Semaine 4 : La nature

Chaque jour plusieurs activités manuelles et sportives seront proposées aux enfants : libre à eux de choisir celles qui les intéressent

Rédacteurs : Romain Piatkowski, Isabellle Binder, Audrey Letissier,, Perrine Presse, Patrick Gambier.
Photos : Patrick Gambier
Nous souhaitons aussi remercier Didier Piquot pour son engagement dans la rédaction du Petit Canard pendant de nombreuses années.

Prochaine édition dans l'été.
Mairie de Neuflize, 23 Rue Jean Abraham POUPART, mairie.neuflize@orange.fr,03 24 38 91 57